



Bulletin d'information

Edité par  
la Commune de Port-ValaisParaît  
2x par annéeImpression  
1500 exemplaires  
Imprimerie Gessler SA  
1950 Sion

## CONVOCATIION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le  
**mardi 2 juin 2009 à 20 h 00** à la salle Tauredunum aux Evouettes

## Ordre du jour:

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes 2008
3. Rapport de l'organe de révision
4. Adoption des comptes 2008 et du rapport de l'organe de révision
5. Désignation de l'organe de révision pour la période 2009-2012
6. Autorisation d'acheter des terrains aux CFF
7. Autorisation d'emprunter Fr. 1'800'000.- pour le financement de cet achat
8. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2008 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque contribuable a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire.

Administration communale de Port-Valais

## Compte de fonctionnement par tâches

	COMPTE 2007		BUDGET 2008		COMPTE 2008	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'023'943.61	109'652.65	936'500.00	52'500.00	1'020'047.07	123'011.32
Sécurité publique	764'862.33	254'880.85	774'870.00	245'950.00	835'298.77	280'377.90
Enseignement et formation	4'489'755.20	1'612'765.35	4'413'000.00	1'678'900.00	4'497'141.07	1'522'315.65
Culture, loisirs et culte	1'278'914.82	582'585.01	865'050.00	30'200.00	1'511'602.81	178'930.97
Santé	28'495.55	---	21'360.00	---	30'364.85	---
Prévoyance sociale	1'303'944.88	449'621.85	1'572'750.00	393'700.00	1'411'417.08	517'683.75
Trafic	1'319'620.93	360'204.45	1'035'250.00	279'100.00	2'056'947.73	332'838.55
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau...	2'904'415.75	2'607'465.91	1'433'610.00	1'166'390.00	2'211'627.68	1'758'680.92
Economie publique, yc services industriels	605'317.38	1'085'181.09	559'720.00	1'087'950.00	701'504.91	1'274'602.61
Finances et impôts	862'674.70	8'866'631.65	652'600.00	7'361'300.00	891'813.70	10'023'435.22
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14'581'945.15</b>	<b>15'928'988.81</b>	<b>12'264'710.00</b>	<b>12'295'990.00</b>	<b>15'167'765.67</b>	<b>16'011'876.89</b>
Excédent de recette du compte de fonctionnement						
	1'347'043.66		31'280.00		844'111.22	
	15'928'988.81	15'928'988.81	12'295'990.00	12'295'990.00	16'011'876.89	16'011'876.89

Résultat de l'exercice 2008 en comparaison du budget (= budget

Les charges totales se montent à Frs. 15'167'765.67 (Frs. 12'264'710.00) et les recettes à Frs. 16'011'876.89 (Frs. 12'295'990.00), le compte de fonctionnement boucle sur un excédent de recettes de Frs. 844'111.22, alors que le budget prévoyait Frs. 31'280.00

## SEBV

Les actions SEBV en copropriété avec les communes de St-Gingolph, Vouvry, Vionnaz et Collombey-Muraz d'une valeur de Frs. 196'000.00 étaient compensées par une contrepartie du même montant au passif du bilan dans toutes les communes. En accord avec le département des finances du canton, cette contrepartie de Frs. 196'000.00 a été annulée, créant une recette supplémentaire de Frs. 196'000.00.

# Commentaire relatif aux comptes de l'exercice 2008

La différence par rapport au budget se justifie principalement comme suit:

- **Sécurité publique:** une augmentation de 35% en raison du renfort des Sécuritas, afin de lutter contre les incivilités.

Le service du feu a dû procéder en urgence et pour des raisons de sécurité au changement de la motopompe, Frs. 42'353.50, alors que rien n'était prévu au budget. L'équipement des nouveaux pompiers, Frs. 32'676.00, ainsi que les frais engagés lors de l'intervention de la pollution du lac, Frs. 17'660.00, sont les principaux éléments justifiant le dépassement du budget.

- **Enseignement:** 50% des frais de rénovation de l'école de la Bouverette ont été considérés comme entretien et enregistrés en dépense de fonctionnement, Frs. 45'129.28.

La principale différence de budget dans ce secteur provient d'un déficit de subventions du canton au traitement du personnel enseignant, Frs. 573'566.85 en 2008, contre Frs. 710'710.90 en 2007, en raison de la progression de la force contributive de notre commune.

- **Culture, loisirs et culte:** ce secteur enregistre un supplément de charges, en raison de l'aménagement du parc devant la pisciculture.

La totalité des charges, Frs. 33'550.50 et produits Frs. 6'640.00 relatifs au complexe sportif n'avait pas été budgétée pour 2008.

Une charge de Frs. 500'000.00 a été imputée sur ce secteur afin de constituer une réserve pour le terrain de sports et les places de jeux. La contrepartie se trouve au bilan.

- **Prévoyance sociale:** le budget était plutôt pessimiste et, au final, les charges ont été contenues et les recettes supérieures au budget, Frs. 194'512.60 (Frs. 140'000.00)

- **Trafic:** les parcomètres touristiques ont rapporté Frs. 46'274.90 de recettes supplémentaires par rapport au budget. Une charge de Frs. 900'000.00 a été imputée sur ce secteur afin de constituer une réserve pour l'aménagement de la place de la gare. La contrepartie se trouve au bilan.

- **Protection et aménagement de l'environnement:** les secteurs de l'eau potable, de l'eau usée et des ordures sont des secteurs autofinancés. L'eau potable est bénéficiaire et profite d'une réserve au bilan pour de futurs investissements.

La baisse de la taxe annuelle d'égouts et l'augmentation du même montant de la taxe d'ordures n'a pas été acceptée par le canton, ce qui génère une différence par rapport au budget. Les frais liés à l'exploitation de la STEP sont supérieurs de Frs. 69'000.00 de ce qui était prévu au budget.

Le secteur des ordures est déficitaire depuis plusieurs années. Le déficit cumulé inscrit à l'actif du bilan se monte à Frs. 491'805.97. Il est urgent de prendre des mesures en vue d'autofinancer ce secteur. Ces dernières devront passer par une maîtrise absolue des coûts, mais également par une augmentation inéluctable des taxes. Si notre commune ne fait pas le nécessaire, l'administration fédérale des contributions pourrait exiger l'amortissement de ce déficit et nous imposerait alors des mesures drastiques. Un groupe de travail a été créé, afin de proposer une solution.

Au chapitre de la correction des eaux, le dépassement de budget provient

des mesures d'urgence entreprises en raison des crues des cours d'eau. L'entretien des ouvrages de protection se monte à Frs. 90'802.50 (Frs. 30'000.00).

• **Economie publique:**

l'entrée en vigueur des nouvelles taxes d'amarrage a apporté Frs. 213'901.81 de plus que budgété (Frs. 453'000.00)

• **Finances et impôts:**

les excellents résultats des entreprises locales ont généré des recettes exceptionnelles de Frs. 2'603'973.05 (Frs. 800'000.00)

L'exercice 2008 est excellent. La marge d'autofinancement est extraordinaire, comme le démontre le résultat ci-dessous:

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement	14'628'988.81	16'011'876.89
Charges de fonctionnement avant amortissements	-11'287'694.68	-11'927'136.69
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3'341'294.13</b>	<b>4'084'740.20</b>
Prélèvement sur fonds de réserves «Eputation»	900'000.00	---
Prélèvement sur fonds de réserves «Place de jeux»	400'000.00	---
Attribution aux fonds de réserves «Place de jeux»	---	-500'000.00
Attribution aux fonds de réserves «Circulation»	---	-900'000.00
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE</b>	<b>4'641'294.13</b>	<b>2'684'740.20</b>
Amortissements ordinaires	-1'994'250.47	-1'840'628.98
Amortissements complémentaires		
Construction STEP	-900'000.00	---
Place de jeux	-400'000.00	---
SA Compost Chablais Riviera	---	---
<b>RESULTAT</b>	<b>1'347'043.66</b>	<b>844'111.22</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

<b>1. Degré d'autofinancement</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Moyenne</b>	
(Autofinancement en % de l'investissement net)	127.7%	96.5%	114.2%	
Valeurs indicatives				
> 100% très bien	80 à 100% bien	60 à 80% satisfaisant	0 à 60% insuffisant	< 0% très mauvais
<b>2. Capacité d'autofinancement</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Moyenne</b>	
(Autofinancement en % des revenus financiers)	33.3%	17.6%	25.1%	
Valeurs indicatives				
> 20% très bien	15 à 20% bien	8 à 15% satisfaisant	0 à 8% insuffisant	< 0% très mauvais
<b>3. Taux des amortissements ordinaires</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Moyenne</b>	
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.1%	9.8%	10.4%	
Valeurs indicatives				
> 2% très insuffisant	2 à 5% insuffisants	5 à 8% faibles	8 à 10% moyens	> 10% suffisants
<b>4. Endettement net par habitant</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Moyenne</b>	
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2292	1810	2047	
Valeurs indicatives (en milliers)				
< 9 excessif	7 à 9 très important	5 à 7 important	3 à 5 mesuré	> 3 faible
<b>5. Taux du volume de la dette brute</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Moyenne</b>	
(Dette brute en % des revenus financiers)	126.6%	117.9%	122.1%	
Valeurs indicatives				
< 150% très bien	150 à 200% bien	200 à 250% satisfaisant	250 à 300% insuffisant	> 300% mauvais

En conclusion, nous relevons que grâce aux résultats exceptionnels d'une entreprise locale, notre commune boucle son exercice 2008 sur un résultat record.

Les investissements importants de l'exercice ont pu être autofinancés (degré d'autofinancement de plus de 96,5%), De plus, avec un amortissement proche de 10% et un endettement net par habitant de Frs. 1'810.00, qualifié de faible, nous répondons de manière maximale à tous les critères du canton.

Les comptes 2008 ont été adoptés par la Commission des Finances le 27 avril 2009 et par le Conseil municipal le 28 avril 2009.

## Comptes 2008 – Investissements

	Dépenses	Recettes
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Achat de la pisciculture	1'090'200.00	-.--
Vente de terrains	-.--	378'875.00
<b>PATRIMOINE FINANCIER - HORS INVESTISSEMENTS</b>	<b>1'090'200.00</b>	<b>378'875.00</b>
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>		
Installation de borne hydrant - Iles aux Gouillons	23'123.05	-.--
	<b>23'123.05</b>	-
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>		
Rénovation façades - Centre scolaire Bouverette	125'252.10	-.--
Rénovation école Evouettes - Solde de la subvention	-.--	49'847.00
	<b>125'252.10</b>	<b>49'847.00</b>
<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>		
Extension complexe sportif et tondeuse	1'135'187.11	-.--
Subvention pour complexe sportif		108'930.00
Skate park	33'700.00	-.--
	<b>1'168'887.11</b>	<b>108'930.00</b>
<b>TRAFIC</b>		
Assainissement BTR	13'676.95	-.--
Route d'accès ZI	1'169'388.51	-.--
Route d'accès ZI - Participation des propriétaires	-.--	346'185.00
Passages à niveau	90'432.50	-.--
Route de la Lanche	85'329.50	-.--
Route de Boson	217'324.00	
Eclairage public	58'019.80	-.--
	<b>1'634'171.26</b>	<b>346'185.00</b>
<b>PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
Extension STEP - solde de la subvention	-.--	56'219.33
Collecteurs	5'107.15	-.--
Etude PGEE - solde de la subvention	-.--	45'960.95
Achat de moloks (containers)	50'495.55	-.--
Aménagement Port - Pieux	87'360.60	-.--
Aménagement Port - Accès et sécurité	29'530.80	-.--
Aménagement Stockalper	441'750.30	176'298.30
	<b>614'244.40</b>	<b>278'478.58</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3'565'677.92</b>	<b>783'440.58</b>
Investissements nets		<b>2'782'237.34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3'565'677.92</b>	<b>3'565'677.92</b>

# Instruction publique

## REMERCIEMENTS

Au nom de la commission scolaire, des parents d'élèves et des écoliers, nous adressons nos plus vifs remerciements au personnel enseignant pour le sérieux de son travail et la motivation avec lesquels il remplit année après année son mandat. Notre gratitude va également aux remplaçant(e)s qui interviennent en fonction de nos besoins tout au long de l'année, les paroisses pour la mise à disposition des catéchètes et le personnel de la conciergerie pour l'entretien des locaux.

## DEPARTS

Au terme d'une année probatoire, **Mme Regula Achermann-Vogel** se réorientera dans ses activités. Elle s'est beaucoup impliquée dans son mandat de maîtresse de la classe P1/2, en assurant également sa gestion administrative.

**Mme Françoise Bressoud** a collaboré durant 4 ans dans notre établissement en gérant une classe d'adaptation décentralisée et intégrée dans nos classes. Elle dépend directement du Centre régional de l'en-

seignement spécialisé, organe de nomination, sous la direction de M. Hubert Grenon, également directeur des écoles primaires de Monthey. Arrivée au terme de sa formation spécialisée de 3 ans, nous la félicitons et la remercions pour ses compétences offertes dans un domaine très spécifique.

En réitérant nos remerciements pour leur collaboration, nous leur souhaitons plein succès pour la suite de leur carrière professionnelle et leur vie privée.

## EVENEMENTS

3 collaborateurs/trices se sont unis pour la vie. Il s'agit de:

- Aline Durand-Joris
- Jocelyne Sarrasin Pürro
- Daniel Hauser

Heureux mariage et beaucoup de petits bambins aux personnes mentionnées et à leurs conjoints !

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Nous remercions l'entreprise CarPostal Région Valais et les chauffeurs pour le bon déroulement des transports. Cette collaboration perdurera

aussi pour l'année à venir. Malgré des indisciplines sporadiques de la part de quelques élèves, nous pouvons constater que ce nouveau transport scolaire fonctionne à notre entière satisfaction. Le matériel roulant est des plus fiables et l'horaire respecté.

## ORGANISATION

### ANNEE SCOLAIRE 2009-10

Comme de coutume, les parents recevront, environ un mois avant la rentrée, toutes les informations utiles par le biais d'un courrier personnalisé et le bulletin d'infos annexé. La présidente de la commission scolaire reste toutefois volontiers à disposition pour des renseignements en lien avec l'organisation familiale ; mais sur le principe, il n'y aura pas de grands changements pour les horaires. Nous vous communiquons d'ores et déjà le plan de scolarité 2009/10 en vous priant de coordonner vos activités, déplacements et vacances en parfaite harmonie avec les dates mentionnées ci-dessous:

## PLAN DE SCOLARITE 2009/2010

Début de l'année scolaire: **lundi 24 août 2009** matin

Fin de l'année scolaire: **vendredi 25 juin 2010** soir

### Congés effectifs

	Début des congés		
<b>Automne</b>	Mercredi	21.10.09	soir
<b>Noël</b>	Vendredi	18.12.09	soir
<b>Carnaval</b>	Vendredi	12.02.10	soir
<b>Pâques</b>	Jeudi	01.04.10	soir
<b>Ascension</b>	Mercredi	12.05.10	midi
<b>Pentecôte</b>	Vendredi	21.05.10	soir
<b>Fête-Dieu</b>	Mercredi	02.06.10	midi

### Reprise des cours

Lundi	02.11.09	matin
Lundi	04.01.10	matin
Lundi	22.02.10	matin
Lundi	12.04.10	matin
Lundi	17.05.10	matin
Mardi	25.05.10	matin
Vendredi	04.06.10	matin

# Instruction publique

## PERSONNEL ENSEIGNANT

Nous disposons pour l'année scolaire 2009-2010 de 3 classes enfantines et de 10 classes primaires. Le corps enseignant sera constitué des personnes suivantes:

### Classes enfantines

Brigitte Burny  
Marisette Cachat  
Marlène Dupertuis

### Classes primaires

Serge Bénet  
Stéphanie Brändle  
Carmen Clerc  
Laurence Coppex  
Aline Durand-Joris  
Rachel Follonier Ukaj  
Jacques Grept  
Véronique Grept  
Daniel Hauser  
Jocelyne Sarrasin Pürro  
Joëlle Sarrasin

### Appui pédagogique intégré

Isabelle Gaudard

### Activités créatrices manuelles

Iris Curdy  
Carole Fumeaux

### Natation

Iris Curdy

Afin de compléter notre personnel, suite au départ d'une collaboratrice, et de pouvoir disposer des ressources nécessaires au sein de l'établissement pour les heures de soutien accordées par le Département sur la base de situations spécifiques, notamment l'arrivée d'enfants de langue étrangère, **un poste d'enseignant/e à temps partiel** a été mis au concours et la nomination interviendra dans le courant du mois de mai.

## DECISION DU CONSEIL

### COURS DE NATATION POUR LES CLASSES ENFANTINES DE PORT-VALAIS

Suite à une intervention d'un membre du Conseil communal en 2007, une analyse du bien-fondé de ces cours avait été exigée, notamment en ce qui concerne la sécurité, le coût et la durée des déplacements par rapport au temps passé dans les bassins de la piscine couverte de Vouvry. Il était également préconisé l'analyse de la possibilité d'organiser les cours de natation sur place, soit à Aquaparc. Sur la base des éléments en sa possession, le Conseil communal, en séance du 1.5.2007, a décidé de suspendre les cours de natation en classe enfantine pour les différentes raisons invoquées.

Cette décision a eu pour conséquence la réaction de plusieurs médias et le dépôt d'une pétition signée par une centaine de citoyens, demandant au Conseil communal de revoir cette décision.

Sujet devenu fortement émotionnel, la commission scolaire a suggéré une décision du Conseil dès le début de la nouvelle législature. Sur la base de nombreux éléments supplémentaires et un rapport pouvant être considéré comme une expertise externe neutre, le Conseil communal s'est exprimé une nouvelle fois sur une proposition de reprise des cours de natation pour les classes enfantines.

Réuni en séance le 5 mai 2009, après plusieurs débats et compléments apportés par la commission scolaire, le Conseil ne revient pas sur sa décision initiale.

Sous réserve des améliorations sécuritaires proposées, les classes primaires de Port-Valais profiteront aussi à l'avenir des cours de nata-

tion, malgré que la construction de la piscine de Vouvry date de 30 ans et nécessiterait des modifications importantes pour être aux dernières normes. Les cours sont dispensés depuis de nombreuses années simultanément par deux enseignant/e/s, le/la titulaire portant dans tous les cas la responsabilité de sa classe. La présence, assurée financièrement par la commune, d'une maîtresse possédant les compétences et tous les diplômes requis pour la pratique de ce sport répond entièrement aux soucis des autorités communales. Les installations d'Aquaparc ne sont pas adaptées à l'enseignement scolaire et la piscine de Vouvry est reconnue structure appropiée.

Cette décision a été communiquée à la depositaire de la pétition, celle-ci étant en charge d'informer les cosignataires. La publication de la décision dans le présent bulletin d'information répond également à cette obligation.

### Rédaction et contenu du bulletin d'information

La grande partie de ce bulletin est réservée aux informations en provenance des différents dicastères et à l'appréciation du Conseiller en charge de ceux-ci. Nous souhaiterions toutefois dynamiser cette parution biannuelle par des sujets de sociétés; vos idées, vos photos et votre collaboration active sont fortement encouragées et nous vous prions de transmettre vos interventions par écrit ou par e-mail à: Administration communale, «Bulletin d'information» Case postale 28, 1897 Le Bouveret ou admin@port-valais.ch



# LE LIVRE 2008-2009

Où sont passés vos souvenirs d'école, les photos de classes ou des sorties, des copains et des activités pratiquées durant votre scolarité ? Que reste-t-il ?

Pour ne pas avoir à se poser cette question dans 10, 20 ou 30 ans, les classes de Port-Valais ont créé: **LE LIVRE**

Depuis sa création, cette collection remporte chaque année un plus grand succès.

Elle rassemble en plus de 100 pages les meilleurs moments de l'année scolaire, les photos et présentations des classes, des journées spéciales, des sorties sportives ou culturelles, les paroles d'enfants ...

Que de merveilleux souvenirs à partager en famille ou entre amis.

Réservez dès à présent le prochain exemplaire !

**LE LIVRE 2008-2009** sera disponible à la fin juin **sur réservation uniquement**.

Les élèves recevront la feuille d'inscription à l'école au mois de mai.

Si vous n'avez pas d'enfant à l'école, il vous est possible de demander « Le Livre » directement au bureau communal.

Pour ce sixième exemplaire, seule une participation de 15.- sera demandée pour l'achat du LIVRE, la différence étant prise en charge par la commune, que nous remercions par avance.

**Ne manquez pas le tome VI de la collection LE LIVRE des classes de Port-Valais!**

## **Station service au bord du lac**

---

Selon les indications transmises lors de l'Assemblée Primaire du 17 février 2009, la commission du port a poursuivi l'analyse du site choisi et autorisé.

En collaboration avec le Service cantonal de la Navigation et la Compagnie Générale de Navigation (CGN), un test pratique entre le bateau de la CGN amarré au débarcadère et la vedette de sauvetage du Bouveret a été effectué le 28 avril 2009.

Les premières conclusions sont à priori plutôt négatives et la CGN, collaborant à ce projet, a été invitée à se prononcer face à l'espace de manœuvre trop restreint.

La commission du port attend la prise de position de la CGN, essentielle pour permettre de donner suite à ce dossier en toute connaissance de cause.

Dans l'attente de cette détermination, aucune proposition ne pourra être prise à l'Assemblée Primaire du 2 juin.

En pensant à la rentabilité d'un tel ouvrage, il serait judicieux d'étudier une solution pratique pour l'ensemble des usagers potentiels (plus de 1'400 clients dans un proche périmètre). En fonction de la position de la CGN, la commission du port se penchera à nouveau sur ce sujet qui devrait être soumis à une prochaine Assemblée Primaire.

## **150e anniversaire du Tonkin**

---

La Commission des transports publics informe les citoyennes et les citoyens qu'une manifestation en l'honneur du 150e anniversaire du Tonkin est prévue le samedi 29 août 2009 au Bouveret. Un programme détaillé vous sera transmis en temps utile.

## **Piscine Rive-Bleue**

---

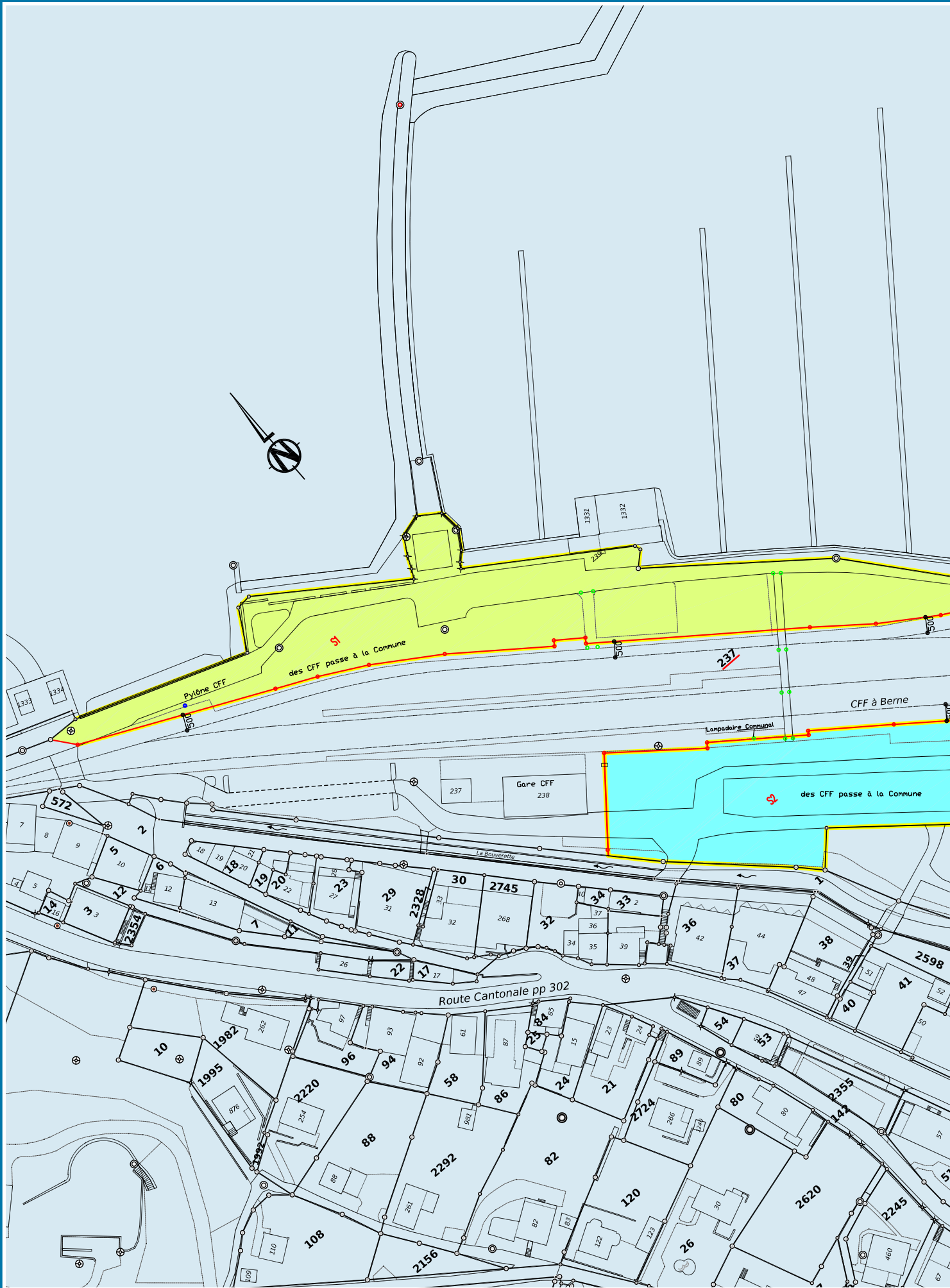
Nous avons le plaisir de vous informer que les tarifs de la piscine sont les mêmes que l'année passée. Les cartes d'abonnement peuvent être retirées au bureau communal aux heures d'ouverture des guichets. Nous remercions la direction d'Aquaparc d'avoir maintenu ces tarifs préférentiels pour les citoyens de Port-Valais.

## **LUNABUS**

---

La Commission des transports publics rappelle les points suivants:

- Le LUNABUS a été inauguré le 25 juin 1999
- Liaison Saint-Gingolph – Monthey tous les vendredis et samedis soir, certaines veilles de fêtes, ainsi que le dimanche, lundi et mardi de Carnaval
- Une course à 23h30 toute l'année
- Une course à 1h00 de mi-juin à mi-septembre.







# Achat des terrains CFF

Depuis de nombreuses années, la Commune essaie d'acheter les terrains qui se trouvent aux abords immédiats de la gare du Bouveret, à savoir le bord du lac, la place de la gare et la parcelle située au sud est de l'école. De plus, il ressort du plan ci-joint que si la Commune veut être maîtresse chez elle, elle doit également acquérir la parcelle n° 2397 (voie de raccordement de la Sagrave), la parcelle n° 2399 louée au Swiss Vapeur Parc par les CFF et la parcelle n° 639 (ancien chantier naval Amiguet qui a fait l'objet d'une pétition des citoyens pour que le site soit préservé).

Si tous ces achats se réalisaient, la Commune deviendrait alors propriétaire de l'ensemble des terrains de la zone gare / bord du lac. Les CFF ne garderaient que le bâtiment de la gare et le parking ouest devant le restaurant du Léman, ces deux objets n'étant pour le moment pas à vendre.

Depuis plus de trois ans, le Conseil communal a mené des négociations intenses, voire difficiles avec les CFF. Comme on le dit souvent «le diable se trouve dans les détails» et les discussions ont souvent été interrompues pour des raisons internes à la Commune ou à l'ex-régie. Mais à force de patience et de bonne volonté, les efforts des deux parties ont payé et, sous réserve de l'accord final de la Direction générale des CFF à Berne, des solutions ont été trouvées. A noter qu'après toutes ces tractations un climat de confiance règne entre la Commune et les CFF et nous ne pouvons que saluer cet état d'esprit.

Les CFF vendent à la Commune de Port-Valais les terrains suivants :

- Le bord du lac (en vert clair sur le plan)  
6'430 m<sup>2</sup> à Fr. 40.-- = Fr. 257'200.--
- Place de la gare + sud est de l'école  
7'710 m<sup>2</sup> à Fr. 60.-- = Fr. 462'600.--  
(en vert foncé sur le plan)
- Route projetée (sur la partie verte)  
3'300 m<sup>2</sup> à Fr. 13.50 = Fr. 44'550.--
- Voie de raccordement de la Sagrave  
1'454 m<sup>2</sup> (forfait) = Fr. 20'000.--
- Parcelle de l'ex-chantier naval Amiguet  
3'816 m<sup>2</sup> à Fr. 200.-- = Fr. 763'200.-- \*\*

(\*\*ce terrain se trouve actuellement en même zone que la Marina, ce qui explique sa valeur élevée)

**Total intermédiaire** Fr. 1'547'550.--

A cela s'ajoute une réserve de Fr. 130'000.-- pour l'achat éventuel de la parcelle n° 2399 (en jaune sur le plan). En effet, les négociations pour l'achat de cette parcelle viennent de débiter et il n'est pas certain qu'elles aboutissent.

**Total général** Fr. 1'677'550.--

Par conséquent, le Conseil communal propose à l'Assemblée Primaire de l'autoriser à:

- acheter les parcelles susmentionnées pour un montant de Fr. 1'547'550.--;
- finaliser les négociations pour l'achat de la parcelle CFF n° 2399 louée au Swiss Vapeur Parc;
- emprunter sur le marché financier la somme de Fr. 1'800'000.-- et d'augmenter en conséquence la dette communale.

Alors même que les finances de la Commune sont excellentes, le Conseil communal préfère recourir à l'emprunt afin de profiter des taux avantageux et de garder ses liquidités en réserve.

## Et maintenant?

Les actes notariés sont en préparation et, sous réserve de l'accord de l'Assemblée Primaire et de la Direction générale des CFF, on peut compter avec une signature à fin juin. Cette étape étant franchie, il faut sans tarder penser à la suite.

Le Conseil communal est conscient que la mise en valeur de ces terrains va façonner le visage du Bouveret pour des décennies. Avant de commencer à construire, il est donc primordial de s'entourer de toutes les précautions nécessaires. A cet effet, le Conseil communal a désigné un groupe de pilotage formé de Mme Sonia Taus, Vice-Présidente, et de MM. les Conseillers communaux Gérald Derve, Pierre Laurencet et Régis Courfine. Ce groupe est chargé de définir les besoins et de proposer au Conseil communal des variantes d'exécution. Vu l'importance du projet, les commissaires et les commerçants seront associés étroitement à la phase de réflexion, l'objectif étant de réaliser la 1ère partie des travaux en 2010 déjà.

Par ces achats, souhaités depuis longtemps par les citoyens, le Conseil communal est conscient d'avoir franchi une étape importante dans le développement de notre Commune et vous remercie de votre soutien.

# Travaux publics

L'hiver rigoureux que nous venons de vivre a passablement endommagé les routes communales. Actuellement, les travaux urgents d'entretien sont réalisés et les chantiers ont repris, voire certains déjà terminés.

## **Chaussée du canal Stockalper**

La réfection commencée en 2007 a été poursuivie et une chaussée toute neuve relie nos deux villages. Nous rappelons que, malgré ce nouveau revêtement, la vitesse est toujours limitée à 40 km/h. Les citoyens souhaitent – avec raison - des chaussées bien entretenues, mais ont de la peine à respecter les vitesses autorisées, d'où source de danger et de réclamations des bordiers. A la fin des travaux de la route de la Lanche, les obstacles à la hauteur de la Petite Camargue seront remis en place et le transit interdit.

## **Route de la Lanche**

Le chantier a été brutalement interrompu l'année dernière avec l'arrivée de l'hiver. Le retard a été rattrapé et tout sera terminé au début juin. Ainsi s'achève, après de longues et nombreuses discussions, une étape importante de la remise à neuf de notre réseau routier. Pour répondre aux vœux des opposants et limiter la vitesse, la sinuosité et l'étroitesse de la chaussée ont été voulues.

## **Zone industrielle – Route des Iles**

La 2ème étape de l'aménagement de la zone industrielle des Gouillons est terminée. Trois routes sont construites et après une période de tassement, le dernier tapis sera posé l'année prochaine. A noter que sur une surface initiale de 70'000 m<sup>2</sup>, il ne reste plus que 25'000 m<sup>2</sup> disponibles. Des halles industrielles sont en construction et des mises à l'enquête

en cours. Afin de décharger la route de la Lanche de la circulation des poids lourds, la partie sud de la route des Iles a été aménagée en priorité. A l'avenir, les camions rejoindront la zone industrielle en bifurquant vers le 1er giratoire, passeront devant la Migros et emprunteront les nouvelles routes de la zone. Des signaux ad hoc seront posés prochainement pour renseigner les chauffeurs.

## **Places de jeux**

Après la place Tauredunum aux Evouettes, le parc Bussien au Bouveret, c'est au tour de la place de jeux de la villa Nauplia de se mettre au goût du jour. Dès que possible, la place de jeux de la Planche aux Evouettes sera également rénovée.

## **Sécurité au bord du lac**

Suite aux violents orages de l'été dernier, il a été nécessaire d'abattre les 3 grands peupliers se trouvant à proximité du Swiss Vapeur Parc. Volontairement, les troncs ont été sciés à mi-hauteur afin de permettre la sculpture de trois œuvres en rapport avec notre commune et la proximité du lac. Notre champion de la coupe du monde, William Besse, skieur bien connu, a sculpté un voilier, un cygne et la locomotive du Swiss Vapeur Parc, «Le Président», dédiée à M. Jean-Pascal Delamuraz.

## **Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Comme cela se faisait à l'époque, les eaux de surface des routes et des toits arrivent principalement dans le réseau d'égout. Avec plus de 50% d'eau claire à traiter inutilement, cette situation crée un engorgement de la STEP et augmente les coûts d'une manière significative. De plus, notre réseau d'égout est vétuste

et il est urgent de le rénover et de conduire au lac les eaux de surface. Le concept général est établi et les priorités fixées. La 1ère partie concernera les rues du Lac et du Bugnon au Bouveret. Les travaux débuteront en septembre et dureront tout l'automne. Par tronçons successifs, ces rues seront interdites à la circulation et des mesures de remplacement mises en place. Ces travaux nécessiteront le creusement de grandes fouilles et les désagréments seront inévitables, mais d'ores et déjà nous comptons sur la compréhension de toute la population. Les habitants concernés recevront en temps utile des informations détaillées. A noter que d'autres services, comme le gaz par exemple, profiteront de ces travaux pour étendre leur réseau et naturellement participeront aux coûts du chantier.

## **Déneigement**

Le renouvellement du parc a permis d'équiper les nouveaux véhicules des installations nécessaires au déneigement et au salage des routes. De ce fait et d'un commun accord, le contrat avec l'entreprise Grept a été résilié. A l'avenir, ce sera donc le personnel communal qui sera chargé de ce travail. Le déneigement est un travail ingrat qui demande une bonne organisation et surtout une grande disponibilité. Des priorités sont fixées et il est impossible d'intervenir partout en même temps. C'est pourquoi, nous profitons de l'occasion pour remercier l'entreprise Grept et ses collaborateurs pour l'excellent travail fourni durant de nombreuses années. La tâche n'a pas été facile, mais la maison Grept a toujours répondu présente et s'est efforcée de servir au mieux les intérêts de la collectivité.

# Bibliothèque



Durant le mois de juillet, la bibliothèque est ouverte uniquement **le mercredi de 18 h à 19 h 30.**

Fermeture annuelle au mois d'août. Ouverture normale dès le 24 août 2009. Merci de votre compréhension et bonnes vacances.

La bibliothèque de Port-Valais a obtenu le label Biblio-Valais Excellence.

Dans le but:

- d'assurer à nos clients un service de qualité, adapté aux besoins contemporains,
- de contribuer, au niveau du canton, à une offre globale, cohérente et efficace de services de bibliothèques,
- de participer activement au développement de la vie culturelle et d'apporter notre contribution à la satisfaction des besoins de formation,
- de contribuer à la réalisation des objectifs de la Charte du développement durable du canton du Valais,

nous mettons en place dans notre bibliothèque un système de gestion en participant activement à BiblioValais Excellence.

**Nous prenons les engagements suivants:**

1. Offrir des prestations de qualité
2. Favoriser un dialogue ouvert et permanent avec nos clients et nos partenaires
3. Contribuer à la mutualisation des compétences avec les autres membres du réseau BiblioValais Excellence
4. Coordonner nos buts, stratégies, modes d'organisation et actions en accord avec le Plan directeur des bibliothèques du Valais (2007) et la philosophie de Valais Excellence
5. Coopérer avec l'ensemble des bibliothèques du réseau et leurs partenaires éducatifs et culturels afin d'offrir à la population valaisanne un système de bibliothèques performant.
6. Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs et des clients conformément aux exigences de BiblioValais Excellence.
7. Maîtriser et réduire les impacts environnementaux de nos activités.



## Quelle chienne de vie...

Ne pensez pas que les paysans râlent toujours et surtout pour rien. Chacun son petit «chez soi», toujours bien propre et bien rangé, la pelouse tonduée comme un green de 18 trous. La photo est superbe.

Dans chaque maison ou presque, le plus fidèle compagnon de l'homme, votre chien, a pris l'habitude de trouver l'herbe plus verte dans le champ du voisin.

Pour rappel, l'administration communale vous met à disposition des sacs pour les crottes, sans succès... Il est plus facile de laisser votre chien se promener librement et s'oublier dans nos prés verdoyants. Or, il s'agit aussi souvent de zones cultivées.

**A méditer:**

- essayez de faucher de l'herbe quand votre chien prend pour terrain de jeux les prairies...
- et le moment où vous prenez votre fourche pour étendre le foin et que par mégarde vous ne voyez pas les excréments de votre gentil toutou... «ça porte bonheur» nous direz-vous!
- mais il y a plus grave: les vaches mangent ce foin et avec les déjections de votre animal préféré, si sympathique soit-il, elles attrapent la leptospirose et la parasitose qui se transmettent au petit veau qu'elles nourrissent. Pour les bêtes contaminées, l'issue est fatale.

Sans réanimer le débat politique sur l'agriculture, nous invitons chacun à plus de courtoisie pour son voisin. Un petit effort et tout le monde sera content.

Un grand merci aux propriétaires de chiens qui respectent déjà ces consignes.

N.B.: La commission de l'environnement a décidé d'installer quelques Robidog sur la chaussée du Rhône. Merci de les utiliser.



**Fermetures officielles de la crèche**

**Année scolaire 2008-2009**

<b>Pentecôte</b>	Du vendredi 29 mai 2009 au soir au mardi 2 juin 2009 au matin
<b>Fête Dieu</b>	Du mercredi 10 juin 2009 à midi au vendredi 12 juin 2009 au matin
<b>Fête de la crèche</b>	12 juin 2009 dès 18h00
<b>Vacances d'été</b>	Du vendredi 17 juillet 2009 au soir au lundi 17 août 2009 au matin



# L'échos des pics bois

par Grégory Bueche, garde forestier au Triage du Haut-Lac

## Le Triage Forestier du Haut-Lac: des professionnels au service de la forêt



Depuis le début de l'année 2004, les communes et bourgades de St-Gingolph, Port-Valais, Vouvry, Vionnaz et Collombey-Muraz ont rassemblé leurs compétences forestières sous une même entité, le Triage Forestier du Haut-Lac. C'est donc ce groupement qui assume la gestion et réalise la plupart des chantiers de toutes les forêts publiques. Les gardes forestiers sont également à disposition de tous les propriétaires forestiers afin de les conseiller sur la gestion de leur patrimoine ainsi que pour réaliser les martelages.

En chiffres, les forêts des 5 communes représentent environ 5'000 hectares dont nous pourrions extraire environ 20'000 m<sup>3</sup> de bois annuellement, sans toucher au capital puisque cela correspond à ce qui pousse en une année. Ce volume représenterait 4'800'000 litres de mazout si tout ce bois était destiné au chauffage. Ce n'est cependant pas le cas puisque nous en coupons seulement la moitié. De plus, deux tiers de ce volume sont destinés à la construction.

## Le bois de feu : une énergie propre



Le CO<sub>2</sub> produit par le bois utilisé comme énergie ne se révèle pas nuisible puisque celui-ci est absorbé par les jeunes arbres dont la croissance nécessite du carbone. Le bilan est donc neutre si le volume coupé n'excède pas celui produit par la forêt. De plus, si nous ne le brûlons pas, ce carbone est de toute manière rejeté dans l'atmosphère lorsque le bois se décompose en forêt.

Le bois d'énergie se trouve actuellement sous plusieurs formes de façon à s'adapter à toutes les attentes : bois de feu en bûches, bois recomposé en briquettes ou pellets (granulés) ou bois déchiquetés.

## Le renouvellement de la forêt: un jeu de lumière



La plupart des travaux que nous entreprenons dans les forêts sont destinés à amener de la lumière sur le sol afin que les jeunes arbres puissent assurer la succession des plus vieux.

La forêt de nos grands-parents était considérablement différente de ce que nous pouvons rencontrer aujourd'hui. En effet, il y régnait une activité - due à une exploitation intensive - telle que les arbres ne vieillissaient pas autant qu'à l'heure actuelle. Le cycle de rajeunissement était donc beaucoup plus rapide et les coupes régulières permettaient d'amener la lumière nécessaire pour la relève.

Aujourd'hui, lorsque nous intervenons dans une forêt, nous le faisons en pensant ne pas y revenir avant 25 à 50 ans. Ce n'était pas concevable à l'époque mais notre «retard» est tellement grand qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Les ouvertures sont donc dimensionnées en conséquence, ce qui peut paraître choquant mais qui est techniquement nécessaire au renouvellement de notre patrimoine.

Ce déséquilibre des âges n'est pas, en soi, problématique pour la nature, tout comme le déracinement des vieux arbres et leur écroulement. Cependant, nous attendons de nos forêts qu'elles nous protègent durablement contre les chutes de pierres, les avalanches ou les crues. Sans descendance, cette garantie n'est pas assurée sur le long terme. Et ceci n'est pas un vain mot puisque, en forêt, les fruits de nos actions - ou inactions - sont récoltés par nos propres enfants.



La commission sociale souhaiterait proposer des après-midi récréatifs (cuisine, jeux de société, etc.) entre des personnes âgées et des enfants. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mme Sloba Schneider. Ces après-midi auront lieu pour autant que le nombre de participants le permette. Par conséquent, n'hésitez pas à vous annoncer.

# Jubilaires

2009 est une année exceptionnelle durant laquelle nous avons le plaisir d'honorer non seulement un, mais deux centenaires !



**M. Adolf BRUGGER**, né le 9 mars 1909 tout près de Frutigen dans l'Oberland bernois, quitte sa famille à l'âge de 19 ans pour travailler à la campagne et sur les alpages dans différents cantons de Suisse allemande, avant d'occuper un poste dans une mine de charbon à Thun. Il unit sa destinée en 1939 à Marie Schmied. Malheureusement, cette jeune maman décède en couches de son 6ème enfant 9 ans plus tard. Les temps d'après-guerre sont difficiles, surtout avec 6 petites bouches à nourrir. Il se remarie 3 ans plus tard avec son employée de maison Clara Mathys et achète en 1953 un

petit domaine agricole près de la passerelle au Bouveret. En 1975, il remet le domaine à son fils Jean « de la Montagne » et s'installe dans un petit appartement à la rue de l'Eglise au Bouveret. Depuis 2006, il habite aux Evouettes chez sa fille Rosemarie. A ce jour, il se porte comme un charme et est entouré de beaucoup d'attention et d'amour de la part de ses 6 enfants, 18 petits-enfants et 25 arrière petits-enfants. Il se plaît à relater les histoires vécues au cours de sa longue vie et n'a rien perdu de son humour et de son caractère bien trempé.



**Mme Marthe TAMBORINI-SCHUERMAN**, née le 11 mai 1909, est le troisième enfant d'Emile Schürmann, instituteur, et de Béatrice née Clerc, également institutrice et responsable du bureau postal. Après son école obligatoire, elle fréquente le pensionnat Saint-Joseph à Monthey dans l'intention d'apprendre le métier d'infirmière. Le destin en décide autrement ; son papa décède tragiquement lors d'une promenade d'école à Champex, peu avant sa retraite. Marthe décide alors de seconder sa maman et s'occupe du train de campagne et de la vigne avec son frère René « de la

Poste », facteur du village. Marthe garde toujours sa vocation d'infirmière et aide partout où un petit coup de main est nécessaire, se rend utile à la paroisse, soulage un souffrant ou s'occupe lors d'un décès du défunt et de sa famille dans les premières heures douloureuses.

En 1933, elle se marie avec Charles Tamborini, ouvrier et puis contremaître chez Giovanna à Monthey. De cette union naissent 3 enfants : Arlette, Claude et Jean-Jacques. Elle est fière de compter à ce jour 8 petits-enfants et 13 arrière petits-enfants. En 2006, quelques mois avant ses 100 ans, son mari décède. Après, elle vit paisiblement dans sa maison jusqu'en 2007. Un accident la conduit à l'hôpital et ensuite à Riord-Vert où elle séjourne aujourd'hui parmi de nombreux amis et connaissances.

Nos deux centenaires aiment partager un petit verre de blanc et faire un brin de causette avec les visites. Les autorités communales et toute la population félicitent ces deux jubilaires et leur souhaitent une santé à toute épreuve pour les années à venir. Nous pouvons constater que les brumes du lac et l'ombre du Grammont sont propices à la longévité de nos citoyens.

# Liste des délégations et représentations des conseils de gestion

Centre de triage du Haut-Lac	M. Gérald Dervey
PIHL (Police intercommunale du Haut-Lac)	Mme Margrit Picon
EMIC (Etat major intercommunal de Conduite)	M. Gérald Dervey
OPCI (Office intercommunal de PCi)	M. Gérald Dervey
CO (Cycle d'Orientation)	Mme Margrit Picon
CMS (Centre médico-social de Vouvry)	Mme Sloba Schneiter
	Mlle Joëlle Bénet
Hôpital	Mme Sonia Tauss
Entretien du Canal Stockalper	M. Christian Schopfer
Consortage de la Plaine du Rhône	M. Christian Schopfer
Corepil «Rhône» (Commission régionale de Pilotage 3ème Correction du Rhône)	M. Pierre Laurencet
ARPAJ (Association Réseau des Parents d'accueil à la journée du Chablais)	Mme Sonia Tauss
Maison des Jeunes	Mme Sonia Tauss
SIPE (Sexualité, Information, Prévention, Education)	M. Gérald Dervey
ORP (Office régional de Placement)	Mme Sloba Schneiter
CRTO (Centre régional de Travail et d'Orientation)	Mme Sloba Schneiter
Centre médico-social de Monthey	Mme Sloba Schneiter
Conseil de gestion paroisse catholique	M. Régis Courtine
Société de développement	M. Arnold Schürmann
CID (Commission d'Impôts du district)	Mme Sonia Tauss
	M. Pierre-Alain Crausaz
Conseil d'Administration de la SEBV	Mme Margrit Picon
Conférence des Présidents	Mme Margrit Picon
Commission scolaire régionale	Mme Margrit Picon
Bureau de vote Bouveret	Un membre du Conseil communal en alternance
	Un membre du Conseil communal en alternance
Bureau de vote Evouettes	
	M. Régis Courtine
	M. Arnold Schürmann
Commission paritaire	M. Pierre Laurencet

# Commissions communales

## Législature 2009–2012

### COMMISSION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION

Schürmann Arnold

Pot Grept Denise  
Buccelloni Marco  
Winiger Marguerite  
Clerc Christiane  
Fasano Marco  
Veuillet Lombardi Murielle

### COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Schneiter Sloba

Loretan Rolande  
Glanzmann Françoise  
Woeffray Kevin  
Laurencef Sandrine

### COMMISSION DES TAXES CADASTRALES

Picon Margrit

Baruchet Arlette  
Baruchet Marc  
Crausaz Pierre-Alan  
Schopfer Christian

### COMMISSION DES FINANCES

Tauss Sonia

Favez Nicole  
Anchise Claude  
Grept Patricia  
Henzen Karine  
Levrat Gérard  
Jaggi Daniel

### COMMISSION DU CONSORTAGE DE LA PLAINE

Courtine Régis

Ferrin Michel  
Brügger Hans  
Staehelin Toni  
Schopfer Christian / Admin

### COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS ET PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

Courtine Régis

Allegro Jean-Christophe  
Bopp Hans Peter  
Schürmann Luc  
Michel Georges  
Kabouya Nabil  
Ferrin Didier  
Beroud Gérard  
Schopfer Christian

### COMMISSION DU PORT

Schürmann Arnold

Racenet Yvan  
Bussien Dominique (1939)  
Derivaz Bernard  
Chevalley Didier  
Raccio Emilio  
Gaillard Francis  
Schopfer Christian  
Bussien Loïc

### DELEGUEE AUX AFFAIRES ECONOMIQUES

Picon Margrit

### COMMISSION DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME

Laurencef Pierre

Bénet Jean-Claude  
Allegro Jean-Christophe  
Schürmann Luc  
Roch Charles  
Michel Georges  
Roch Patrice  
Bussien Pascal / répondant  
barrière architect.  
Nicollerat Fernand  
Schopfer Christian

### COMMISSION DE LA SECURITE PUBLIQUE (FEU & PCI)

Dervey Gérald

Oswald Jacques  
Juriens Jean-François  
Grept Jacques  
Derivaz Bernard  
Jaggi Daniel  
Dupertuis Jean-Paul  
Page Philippe / Cdt du feu  
Schopfer Christian / Chargé de  
sécurité

### COMMISSION DE LA CULTURE ET DE LA JEUNESSE

Tauss Sonia

Roch Damien  
Buccelloni Marco  
Monachon Nathalie  
Grept Fabienne  
Valentin Pascale  
Pleschberger Manuela

### COMMISSION DES TRANSPORTS PUBLICS

Dervey Gérald

Vuarnoz Jean-François  
Woeffray Kevin  
Monachon Michel  
Levrat Gérard

### COMMISSION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Tauss Sonia

Schürmann Stéphanie  
Vruggink Véronique  
Dupertuis Marlène  
Borgeaud Elisabeth  
Devins Monique  
Le Colas Katy  
Burri Lise  
Bénet Joëlle

### COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET AFFAIRES AGRICOLES, VITICOLES ET SYLVICOLES

Dervey Gérald

Germann Bopp Elisabeth  
Gehrig Francis  
Juriens Jean-François  
Klein Christian  
Grept Guy  
Gex Joseph  
Woeffray Juliane  
Fracheboud Ginette  
Schopfer Christian

### COMMISSION DE POLICE, CIRCULATION ET PARCAGE

Schneiter Sloba

Baruchet Jean-Siméon  
Bopp Hans Peter  
Ramstein Corinne  
Melly Jean-Pierre  
Henzen Gérard  
Beroud Gérard

### COMMISSION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES ET DES SPORTS

Schürmann Arnold

Bussien Dominique  
Racenet Yvan  
Seydoux Brigitte  
Tauss Bernard  
Brügger Patrick  
Etter Anne-Laure  
Anchise Sandra  
Monachon Nathalie  
Imhof Maria da Conceição  
Peiry Eric

### COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Picon Margrit

Favez Steve  
Russo Manuela  
Bénet Bueche Bénédicte  
Schopfer Karinne  
Pichonnaz Carine  
Ancia Alain / Curé  
Berkheiser Jeff / Pasteur  
Eichenberger Eve-Lyne  
Cachat Marie-Josèphe / Délé-  
guée enseignants

### COMMISSION DES NATURALISATIONS

Tauss Sonia

Blanc Catherine  
Wiget Anouk  
Suppléance  
Oswald Jacques

### TRIBUNAL DE POLICE

Schneiter Sloba

Henzen Gérard  
Corminboeuf Anne-Véronique

### CHAMBRE PUPILLAIRE

Bueche Thierry

Oswald Jacques / Juge  
Fournier Jacqueline / secr.  
Del Rizzo Luc / greffier  
Suppléance  
Blanc Catherine  
Schneiter Sloba

### SCRUTATEURS

Roch Ludivine

Bénet Jocelyne  
Clerc Chantal  
Baruchet Brigitte  
Bussien Loïc  
Blanc Catherine  
Chappaz Philippe  
Baruchet Michaël  
Winiger Marguerite  
Michel Georges  
Woeffray Kevin  
Borgeaud Elisabeth  
Picon Arnold  
Derivaz Bernard  
Pignat Yvonne  
Anchise Serge  
Bueche Béatrice  
Pedroletti Germaine  
Klein Christian  
Seydoux Brigitte  
Courtine Régis  
Bauwens Sophie